

---

## Commissions parlementaires

---

### Commission des finances publiques

#### Consultation générale

#### Responsabilité sociale des entreprises et investissement responsable

La Commission des finances publiques tiendra des auditions publiques à compter du 9 septembre 2002 dans le cadre d'une consultation générale sur la base d'un document qu'elle a préparé, intitulé « Responsabilité sociale des entreprises et investissement responsable », disponible dans le site Internet de l'Assemblée nationale ([www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)), ou sur demande. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 9 août 2002.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: M<sup>e</sup> Ariane Mignolet, secrétaire de la Commission des finances publiques, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone: (418) 643-2722; télécopieur: (418) 643-0248  
Courriel: [amignolet@assnat.qc.ca](mailto:amignolet@assnat.qc.ca)

38449